



DOSSIER

NOTRE ESPACE PUBLIC,
TOUT UN ÉCOSYSTÈME



74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la participation
citoyenne, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : sur rendez-vous
sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir contacter
le conciliateur de justice ». Présence à la mairie
deux mercredis/mois de 14h à 17h.

dans ce magazine...

édito 3

actualités

Nettoyage tags, budget participatif,
nouveau lieu d'écoute,
ZFE crit'air 3, dons CCAS

4
-
5



6
-
7

actu en images

Marché de Noël,
Noël des anciens,
Noël dans la rue,
Vœux 2025

expressions politiques

8



9

délibérations

dossier

**Notre espace public,
tout un écosystème**

10
-
13



14
-
17

vie locale

Arts et sciences à la Faïencerie,
chasse aux frelons, éducation
à l'image, candidature snack
piscine, inscriptions scolaires,
quai Charpenay

micro-trottoir 18



19

agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
Corrections : Carol Duhéyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales,
contactez le service communication.
Prochaines parutions : le 3 mars 2025 (l'Actu).



Les plus petits et les plus âgés

Le début de l'année c'est, plus encore qu'habituellement, l'occasion d'aller à la rencontre des habitantes et des habitants de la commune.

Je suis allé rendre visite à nos deux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), Ma Maison à la Petite Tronche et la Maison Saint-Germain sur les coteaux. Lieux où l'on souhaite trouver la paix, la sérénité et peut-être la joie. La maison Saint-Germain va faire l'objet cette année d'une extension de 14 chambres, en plus des 48 existantes, pour répondre aux besoins croissants.

Je suis allé aussi rencontrer les agents du Jardin de Manon, la crèche municipale que la nomenclature nationale appelle Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Ces visites rappellent l'importance du soin aux plus petits et aux plus âgés. Dans ce domaine du soin et dans le domaine de la santé plus généralement, les problèmes de recrutement du personnel sont aigus. Il manque des médecins, des soignants, des accompagnants.

Et nous le savons aussi, bien des personnes doivent s'occuper elles-mêmes de leurs proches, les aider dans leur vie quotidienne. Et bien des bénévoles viennent donner de leur temps dans les Ehpad.

C'est le paradoxe de la promesse à laquelle on a longtemps cru, d'un avenir toujours meilleur, de soins toujours meilleurs pour les plus vulnérables. S'il est un message à transmettre à notre nouvelle représentante à l'Assemblée nationale, c'est celui du besoin de soins pour nos plus petits et pour nos plus âgés.



© Utopiephoto

Bertrand Spindler

Maire

Résultats élections législatives à La Tronche

1^{er} tour – Dimanche 12 janvier – Taux de participation : **40,02 %**

2nd tour – Dimanche 19 janvier – Taux de participation : **41,91 %**

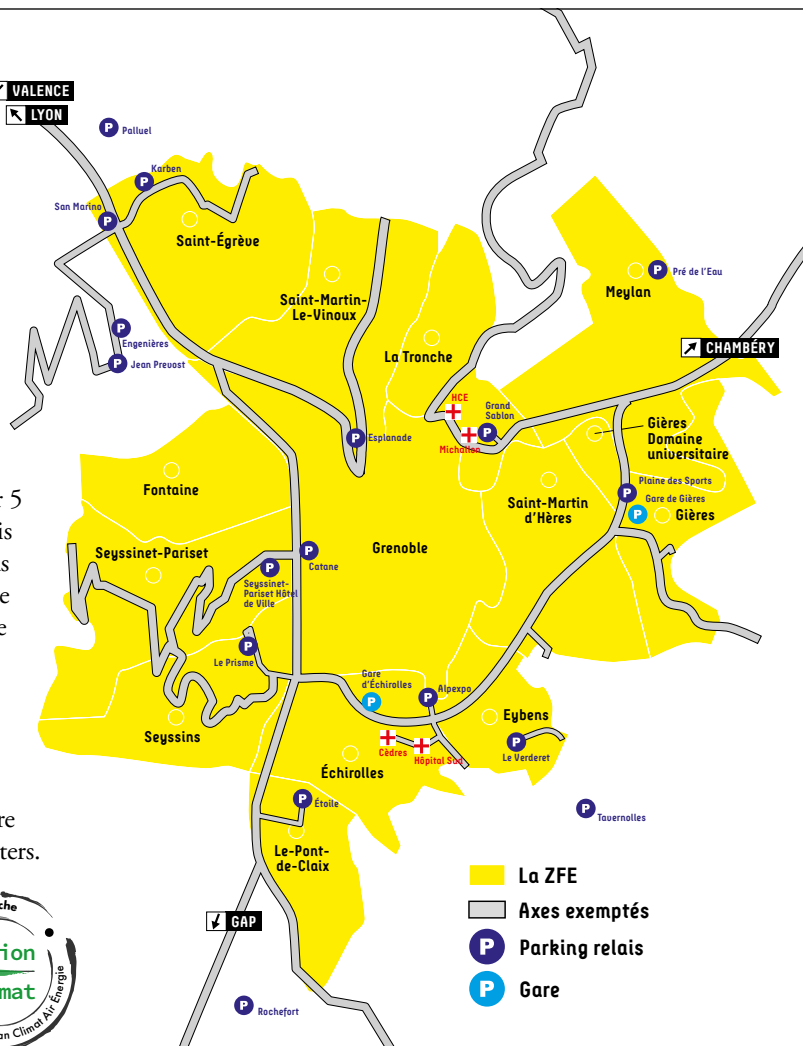
Lyes Louffok 33,73 %

Camille Galliard-Minier 66,27 %

La transition poursuit sa route

La Zone à faibles émissions (ZFE) déployée dans 13 communes de la métropole, a franchi une nouvelle étape ce 1^{er} janvier pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés Crit'air 3, soit les moteurs diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006. Dans les faits, ces véhicules ne sont plus autorisés à circuler dans cette zone du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Pour rappel, en juillet 2023 les véhicules Crit'air 5 et non classés ont été interdits à la circulation, puis ce fut le tour des Crit'air 4 le 1^{er} janvier 2024. Si vous êtes concernés par cette nouvelle mesure, sachez qu'une période pédagogique sans verbalisation est mise en place jusqu'au 30 juin et qu'un dispositif d'accompagnement est porté par Grenoble Alpes Métropole et le Syndicat mixte des mobilités (SMMAG). Toutes les démarches pour en bénéficier sont détaillées sur le site zfe.grenoblealpesmetropole.fr. Vous y trouverez également un lien pour commander votre vignette Crit'air qui est obligatoire, même pour les scooters.

i 04 76 63 77 21, aménagement durable



Moches et parfois méchants

Les tags, dégradations souvent inesthétiques, voire grossières ou calomnieuses, viennent abîmer notre cadre de vie commun et ternir les efforts faits pour embellir l'espace public. Depuis plusieurs années, la Ville organise deux campagnes annuelles d'enlèvement des graffitis sur les murs des propriétés donnant sur le domaine public et peut même intervenir en urgence en cas de propos injurieux. Le nettoyage ne dégrade pas les supports et permet même de retrouver les couleurs d'origine des crépis ou des pierres. N'hésitez pas à vous faire connaître pour bénéficier de ces enlèvements gratuits. Une charte à lire et signer ainsi qu'une demande à compléter sont à télécharger sur le site latronche.fr (rubrique Pratique/propreté).

i 04 76 63 77 21, pôle technique

Bon à savoir

Les chiffres transmis par l'Insee en décembre, estiment le nombre d'habitants tronchois à 6 572 au 1^{er} janvier 2025, dont 5 743 sont comptabilisés en *ménages*, 4 en *habitations mobiles* et 700 en *communautés*, c'est-à-dire partageant un habitat collectif (résidences étudiantes, maison de retraite, Ehpad...).

Le CCAS est à l'écoute

Parce que prendre soin de sa santé mentale n'est pas toujours un réflexe et que l'accès aux soignants spécialistes n'est pas aisé, le CCAS met en place, à partir du 20 février, un lieu d'écoute animé par une psychologue. Elle peut recevoir un jour par semaine, sur rendez-vous à la Villa des Alpes, les habitants en état de mal-être ou traversant une difficulté ponctuelle.

Ces entretiens gratuits sont une porte d'entrée pour être entendu puis, si cela s'avère nécessaire, être orienté vers des structures ou des thérapeutes. C'est d'ailleurs une autre des missions de cette professionnelle : tisser un réseau local avec les différents acteurs de notre territoire agissant dans le domaine de la santé mentale notamment, pour conseiller au mieux les Tronchois qui ressentent le besoin d'une aide ponctuelle ou durable.

i 06 23 56 17 32, psychologue

1 700 euros

C'est le montant des dons des habitants reçus par le CCAS fin 2024, dons qui ont participé à l'achat de 4 000 euros de chèques accompagnement service offerts aux bénéficiaires de la distribution alimentaire. D'un montant allant de 30 à 80 euros selon l'âge des bénéficiaires enfants et adultes, ils leur ont permis d'agrémenter les temps festifs de décembre pour des achats liés à l'alimentation, la culture ou l'habillement. Les dons au CCAS restent possibles toute l'année et les sommes reçues sont systématiquement affectées sur des opérations de solidarité locale. Un justificatif remis aux donateurs leur permet en retour de bénéficier de déductions fiscales. Et depuis peu, il est possible de procéder par virement bancaire. N'hésitez pas à contacter le CCAS pour en savoir plus. Merci aux Tronchois pour leur générosité.

i 04 76 63 77 06, CCAS



© Ulephphoto



Et les résultats sont...

Avec 444 votes au total, dont 307 en ligne et 137 en bulletins papier, les habitants ont désigné les lauréats du budget participatif #2 qui ont été dévoilés officiellement mercredi 15 janvier. Un minimum de 67 % de mentions favorables (j'adore, j'aime bien, pourquoi pas) était nécessaire pour que le projet soit mis en œuvre en 2025. Ainsi, dans l'ordre, les projets retenus sont :

- 1 - Libérez-vous des moustiques ! **83,3 %**
- 2 - Tables de ping-pong en libre-service **81,1 %**
- 3 - Un marché à La Tronche **80,2 %**
- 4 - Un vélobus pour La Tronche **78,7 %**
- 5 - Babyfoot et jeux pour la future Maison des habitants **74,5 %**
- 6 - Équipement bébé pour la bibliothèque **73,8 %**
- 7 - Ateliers et fresques de sensibilisation **67,1 %**

Malheureusement, le projet Les artisans de La Tronche n'a pu être retenu puisqu'il ne cumule que 64,3 % de mentions favorables. Merci à tous les participants et à tous les votants !

i 04 76 63 77 21, vie locale

L'Observatoire de la participation citoyenne joue un rôle clé dans la mise en place et le suivi du budget participatif. Il élabore le règlement et suit la réalisation des projets. Plus largement, son objectif est d'améliorer les démarches participatives communales et de faire des préconisations aux élus. L'Observatoire recherche actuellement deux nouveaux membres parmi les habitants. Les personnes intéressées peuvent candidater par email à l'adresse suivante : participation@ville-latronche.fr



6

le mag n° 47 février 2025

Chaleur humaine ▲

Vingt-cinq artistes exposants et l'incontournable bourse aux jouets ont animé le centre commercial Doyen Gosse samedi 7 décembre pour le Marché de Noël, proposant idées cadeaux originales ou de seconde main. Si la météo n'était pas d'humeur festive, un invité surprise a réchauffé le cœur des plus petits.



En bonne compagnie ►

Mercredi 11 et jeudi 12 décembre, les anciens de la commune étaient accueillis à la Faïencerie par les joyeux drilles Oskar et Viktor pour partager un temps festif intime et convivial. Un buffet offert par le CCAS de la commune a apporté une touche gourmande à ces après-midis d'avant Noël.





Sous les projecteurs

La façade de la Maison familiale hospitalière, place de l'Église, a fait l'objet d'une incroyable mise en scène lumineuse et animée pour célébrer Noël dans la rue, mercredi 18 décembre. Des personnages issus des faïences d'autrefois, chères à La Tronche, ont dansé sous les yeux des habitants venus en nombre.

7



Soirée cosmique

Lundi 13 janvier...
Il y a d'abord eu les cordes, celles du violon et du violoncelle de deux professionnels de l'association musicale (AMT), admirablement jouées. Puis ce fil tenu par le maire dans son discours de vœux, lien subtil entre philosophie et pragmatisme qui guident l'action politique, ici à La Tronche. Enfin, il y a eu un chapelet de gourmandises proposées par l'équipe de l'Étoile du Rachais.

Route de Chartreuse, rue de Chartreuse

Après deux ans de travaux, la route de Chartreuse est rouverte à la circulation et il reste quelques finitions à réaliser. La demande principale des riverains, bien comprise et relayée par la commune, était de ralentir la circulation des automobiles et de sécuriser les piétons. Des tests ont été faits pour simuler l'élargissement du trottoir. Puis la Métropole a tout d'abord rénové les réseaux souterrains : eau potable, séparation des eaux pluviales et des eaux usées. Ce fut le premier chantier, avec la décision de fermer la voie à la circulation pour le sécuriser, avec des périodes difficiles, en particulier des travaux la nuit. Le second chantier a été la création du trottoir, sur près de 2 kilomètres, depuis la Grande rue jusqu'au chemin de Mentonne, ainsi que divers aménagements de sécurité et de ralentissement.

Un samedi matin, sur place, les propositions de la Métropole ont été présentées aux riverains.

Cela a permis divers ajustements, pour les intersections, pour les entrées chez les particuliers ou pour le marquage au sol. Cette façon de faire participer les riverains fera école pour d'autres aménagements dans la métropole.

Merci à toutes les personnes qui ont, avec patience, supporté les inconvénients d'un grand et long chantier, qui n'a pas impacté que les Tronchois, mais aussi les habitants de Corenc et de la Chartreuse. On peut penser maintenant à changer le nom de notre route de Chartreuse en rue de Chartreuse, dorénavant pleinement urbaine.

Chers amis,

Nous tenons à vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2025. En tant que principal groupe d'opposition municipale, notre engagement reste inchangé : œuvrer pour le bien-être de tous les habitants de notre commune.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par des moments de solidarité et de réussite collective. Nous avons défendu vos intérêts et proposé des alternatives constructives aux décisions municipales. Notre objectif est de continuer à être force de proposition et de vigilance, afin de garantir une gestion performante de notre commune.

Nous tenons également à rappeler que lors des dernières élections, une liste dissidente a contribué à ce que nous ne soyons pas majoritaires. Cependant, cela n'a en rien diminué notre détermination à travailler pour le bien commun et à représenter vos intérêts avec ferveur.

Pour 2025, nous avons plusieurs projets et initiatives que nous souhaitons porter à votre attention.

Nous continuerons à nous battre pour une meilleure qualité de vie, des services publics efficaces et accessibles, et une gestion financière rigoureuse. Nous croyons fermement que chaque habitant doit pouvoir s'épanouir dans un environnement sûr et accueillant.

Nous préparons également l'élection de 2026 avec un large rassemblement, afin de porter nos valeurs et nos projets encore plus loin. Votre soutien sera essentiel pour réussir ensemble.

Nous pouvons construire un avenir meilleur pour tous.

Les élus de la majorité
La Tronche pour vous & avec vous.

Pour l'opposition municipale
Édouard Ytournel, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**
nouveauvisagepourlatronche@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Un désastre annoncé pour la sécurité des Tronchois

Nous réaffirmons HAUT et FORT notre opposition au projet de la nouvelle école Brise des Neiges. NON à cette école dont le choix s'est arbitrairement porté sur le parc Brise des Neiges sans aucune concertation avec les élus de l'opposition ni encore moins les Tronchois

NON à cette école dont le coût prévisionnel a doublé alors que les travaux n'ont pas commencé.

À combien s'élèvera le coût final ?

NON à cette école dont les classes situées en étage ne répondent pas aux prescriptions de l'académie de Grenoble qui recommande des classes en rez-de-chaussée.

NON surtout à cette école dont les cours et le restaurant scolaire sont situés dans une zone exposée à un fort risque de crue torrentielle. La majorité est dans le déni total, persistant à exposer nos enfants à ce danger.

Or, on ne joue pas avec la sécurité des enfants, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture ou du mobilier urbain en cas de crue.

Le scénario d'une réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'école Coteau n'a jamais été envisagé.

Nous le déplorons. Cela aurait été plus vertueux et aurait permis en prime d'éviter la diminution par moitié du parc Brise des Neiges

C'est à cause de ce genre d'investissement dispendieux, caprice de quelques élus, que les finances de notre commune se retrouveront dans le rouge, entraînant inmanquablement une nouvelle hausse des impôts.

Plus que jamais, nous demandons au maire de reconsidérer le maintien de ce projet d'école maternelle dans un secteur exposé à un fort risque naturel.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.
unispourlatronche@gmail.com

Lors du conseil municipal du 16 décembre,
21 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Délibération n° 81

Convention de servitude entre la Ville et les propriétaires de terrain de filets pare-pierres

Dans le cadre des travaux de protection des biens et des personnes en cas de chutes de pierre, des filets de sécurisation vont être posés sur des propriétés privées. La Ville doit établir des conventions de servitude entre elle et les propriétaires concernés pour recueillir leur avis et poser les conditions et droits de chacun. Ces conventions de servitude sont consenties à titre gratuit.

Votée à l'unanimité

Délibération n° 90

Vœu de la Ville de La Tronche à la Ville de Grenoble pour une meilleure représentativité des communes de la Métropole

En 2019, les communes ayant entre 5 000 et 10 000 habitants ont obtenu deux sièges au sein du conseil de la Métropole grâce à l'accord local. Neuf communes sont concernées dont La Tronche. Une délibération du 4 novembre votée par la Ville de Grenoble résilie cet accord et réduit la représentation de notre commune à un seul siège.

Le conseil municipal demande au maire de Grenoble, Éric Piolle, d'engager une vraie discussion pour favoriser une juste représentativité des communes et de prendre une nouvelle délibération pour un accord respectant la représentation de chacune en fonction de leur population.

Votée à l'unanimité

“

La gestion différenciée des espaces publics consiste à ajuster le choix du type de végétaux et de plantations ainsi que le mode d'entretien des sites, en fonction de leur fréquentation, de leurs usages et de l'enjeu écologique sur les espaces considérés.

*Extrait de la délibération
n° 54 du conseil municipal,
mai 2022.*

Notre espace public, tout un écosystème

Peut-être avez-vous entendu parler de gestion différenciée des espaces publics. Derrière ce terme un peu barbare se cachent des engagements forts : protéger autant que possible les espèces animales et végétales existant sur notre commune, préserver les ressources en eau, en un mot, être conscient des conséquences du changement climatique qui s'opère et ne pas hésiter à modifier certaines pratiques pour maintenir un écosystème que l'on sait en danger. Explications.



Il y a des agents passionnés au sein de la Ville de La Tronche. Des personnes qui œuvrent au service environnement ou aux espaces verts et qui ont acquis des connaissances pointues sur le microcosme animal et végétal local, sur son évolution et sur l'équilibre subtil qui se joue entre les deux. *« Leur travail accompagne les prises de conscience qui nous animent tous et se traduit sur le terrain par des choix, des gestes guidés par le bon sens et une cartographie de la commune dessinée collégialement, explique le maire Bertrand Spindler. L'entretien de nos espaces verts et publics se fait à partir de trois classes qui déterminent le degré d'intervention humaine, selon que leur vocation soit plutôt à visée ornementale ou écologique. Notre commune a été précurseur en bannissant toute forme de produits phytosanitaires il y a de nombreuses années déjà, consciente de préserver ainsi les sols et les eaux qui les traversent. Les pots et jardinières de fleurs saisonnières sont de moins en moins nombreux au profit de plantes vivaces ayant un intérêt écologique. C'est un choix, le nôtre. D'autant que nous avons la chance de pouvoir profiter de paysages naturels très présents ici. Il n'y a qu'à lever les yeux. »* Trois classes d'entretien accompagnent donc la gestion différenciée des espaces publics, sachant que dans un même parc, quartier ou site, les niveaux 1, 2 ou 3 peuvent se côtoyer.

Classe 1, l'entretien horticole

Entendez par là des lieux où le fleurissement annuel reste important, où les arbustes sont taillés et les pieds de mur systématiquement dés herbés. Ce sont des espaces publics où ce type de traitement soigné est nécessaire, soit pour des raisons pratiques quand ce sont des axes très fréquentés ou pour des raisons plus en lien avec l'inconscient collectif. Le parvis de l'hôtel de ville fait partie de ces espaces

où un soin particulier est attendu, les herbes sauvages, le manque d'entretien ou de fleurs pouvant être traduit comme une forme de laisser-aller. Ici, quoi qu'il en soit, le choix des essences et l'usage de broyat au pied des plantations vont dans le sens d'un arrosage modéré pour préserver la ressource en eau. À La Tronche, l'arrosage se fait majoritairement grâce à la récupération de l'eau de pluie dans des cuves ou à la captation de sources non potable.

Classe 2, l'entretien paysager à visée écologique

C'est cette pratique qui est la plus répandue sur la commune aujourd'hui notamment dans nos parcs labellisés Refuges LPO (Ligue de protection des oiseaux) où un travail étroit est mené avec cette association. Ici, il s'agit de trouver des compromis écologiquement intéressants en choisissant des végétaux qui ont des qualités ornementales, tout en étant adaptés à notre milieu de vie et ayant une utilité pour la faune. Le fleurissement vient des arbustes, de plantes à bulbes ou de rosiers. Les tontes sont régulières en haute saison en fonction des usages : les enfants doivent pouvoir jouer dans le parc des Cèdres et le feu d'artifice être tiré sans risque d'incendie dans celui de la Villa des Alpes. Les pieds de mur et d'arbres des rues et chemins concernés par cette classe 2 sont entretenus jusqu'à deux fois par an, sauf conditions météorologiques exceptionnelles. En 2024, certains lieux et parcs comme celui de la Poste ont intégré des espaces de classe 3, accueillant des prairies issues d'une végétation spontanée et naturelle, que l'on a laissé pousser, vivre, sécher et égrainer avant de les faucher.

Classe 3, l'entretien écologique

Laisser faire la nature, lui permettre de suivre son cycle complet et observer

l'écosystème qui se met en place, c'est ce que permettent ces zones de prairie. D'autres gestes comme laisser les déchets verts sur place pour qu'ils enrichissent les sols, ou les disposer de telle manière qu'ils deviennent des habitats pour insectes, oiseaux et autres petits mammifères comme le hérisson : ici, la vocation est purement écologique. Le parc Marie-Volait/Carmel, où cette approche est la plus développée, devient en soi un site remarquable à visée pédagogique. Bien sûr, ces espaces situés en ville impliquent des prises de conscience : les herbes hautes des espaces laissés en prairie pouvant en effet contenir tiques et épillets, mieux vaut ne pas laisser animaux domestiques ou jeunes enfants s'y aventurer.

Agir dans le sens de la préservation de notre écosystème, c'est agir sur plusieurs fronts. C'est enlever le bitume des cours d'écoles ou du centre de loisirs, des allées des cimetières et de certaines places de stationnement pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et la vie sous terre tout en rafraîchissant les sols s'inscrit dans la même logique. C'est accompagner l'implantation de ruchers sur le bas de la commune alors que la population des abeilles est dévastée par les pesticides en zone rurale. Mais c'est aussi faire tout ce qui est possible pour lutter contre les espèces nuisibles quand elles se présentent, qu'il s'agisse du frelon asiatique, du moustique tigre ou de la renouée du Japon.

Retrouvez toutes les informations concernant la nature en ville sur le site internet latronche.fr (rubrique Pratique)



134 200 m²

sont concernés par la gestion différenciée des espaces publics sur la commune dont :

225 m² en classe 1

121 315 m² en classe 2

12 660 m² en classe 3



3 000 m²

de bitume a été retiré ces dernières années dans les cours d'écoles, du centre de loisirs et les allées des cimetières.

Environ
680


arbres sont présents sur l'espace public tronchois dont la gestion est répartie entre la Ville et la Métropole.

21

sont plantés cet hiver 2024/2025 dont 14 au skatepark.

17

ont été plantés le long du boulevard de la Chantourne, dans le cadre des travaux menés par la Métro.




140 000 €

ont été consacrés à la réhabilitation du parc de la Poste en intégrant les préconisations de la LPO.

Depuis la labellisation Refuges LPO des parcs communaux, ont été inventoriées :


30

espèces d'oiseaux dont 7 nouvelles telles que la mésange noire, la mésange à longue queue et le verdier d'Europe.




19

espèces de papillons de jour dont 5 nouvelles en 2024. Avant 2021, aucune espèce de papillons n'avait été inventoriée dans les parcs.




2

espèces de reptiles (tarente de Maurétanie et lézard vert).



1

espèce d'amphibien (crapaud commun observé pour la 1^{re} fois en 2024).



1

espèce de mammifère (l'écureuil roux observé régulièrement).

La chasse est ouverte !

Nous l'avions évoqué dans le *Mag* du mois de décembre : une augmentation significative des nids de frelons asiatiques a été observée sur la commune, notamment dans les secteurs Saint-Ferjus, Cadran solaire et Petite Tronche, mais aussi vers le stade et le cimetière du Petit Sablon. Cette espèce exotique et envahissante représente un risque pour la santé publique et elle est un redoutable prédateur pour les abeilles, comme le souligne le Groupement sanitaire de défense (GDS) de l'Isère qui centralise les signalements et prend en charge la destruction des nids habités. En cette fin d'hiver, les fondatrices ou les reines sont encore cachées et en hibernation, mais cela ne va pas durer ! Dès le début du printemps quand la température extérieure atteindra les 15°C et jusqu'à fin avril, elles vont émerger puis aller créer un nid primaire qui va très vite se développer, dissimulé par la végétation croissante. Afin de rompre cette chaîne infernale, la Ville s'est munie de pièges qui vont être disposés à proximité des anciens nids répertoriés, pour tenter de capturer les fondatrices dès leur réveil. Vous pouvez aussi en mettre dans vos jardins en veillant à acquérir des pièges sélectifs, adaptés aux frelons asiatiques afin qu'ils ne retiennent pas d'autres espèces de plus petite taille, comme les abeilles. La chasse est ouverte donc, avec la conscience que ces insectes sont très intelligents et s'adaptent rapidement.

■ Pour signaler un nid :

frelonsasiatiques.fr/signalement

■ Site de référence :

frgdsaura.fr

(rubrique abeille/lutter contre le frelon asiatique)

i 04 76 63 77 21, pôle technique

Un nid vide tombé au sol à l'automne.



Cap sur le CP

Les parents souhaitant inscrire leur enfant en CP pour la rentrée 2025 pourront effectuer les démarches du 3 au 21 février. Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous auprès du service scolaire.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir plus d'informations, contactez le service par email à scolaire@ville-latronche.fr ou par téléphone au 04 76 63 33 42.



Chloé Galleano, assistante et Sabrina Mdahoma, fondatrice.

Coup de pouce à domicile

Une nouvelle entreprise spécialisée dans l'aide à domicile s'est ouverte au 122 Grande Rue à La Tronche.

Séniorella propose de l'aide pour l'entretien du logement, le maintien à domicile, la garde d'enfants, l'aide aux déplacements véhiculés, l'assistance administrative ou la livraison de courses... Vous pouvez contacter Sabrina Mdahoma, fondatrice et son assistante Chloé Galleano, par téléphone au 04 65 84 82 05 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Vous pouvez vous rendre sur place ces mêmes jours de 8h30 à 12h30.

en cours

Quai Charpenay

Réfection de la voirie,
des pistes piétonnes et cyclables.

**Quai fermé, de la rue de l'Isère
au quai des Allobroges**

Jusqu'à l'été 2025

Boulevard de la Chantourne/ Rond-point Décathlon

Travaux d'aménagement d'une piste
cyclable bi-directionnelle

Jusqu'à mars 2025

Ruisseau de la Grande Ruine

Curage en amont de la route de Chartreuse

Jusqu'à mi-février

Rond-point Décathlon

Fermeture pour pose d'enrobé

De 20h à 5h les nuits des 10 et 11 février

Suivre les déviations mises en place

Le snack recherche son nouveau chef

La Ville lance un appel à candidatures pour la gestion du snack de la piscine municipale Les Ondines pour la saison estivale 2025. Du mardi au dimanche, de mi-juin à fin août, ce lieu de convivialité attend son nouveau gérant. Le futur responsable devra proposer une carte fraîcheur et diversifiée, privilégiant les produits locaux pour régaler les baigneurs à des tarifs abordables. Une belle opportunité pour contribuer à l'ambiance estivale au cœur de la piscine ! Les candidats intéressés pourront consulter l'appel à candidatures et le cahier des charges ce mois de février sur le site internet de la Ville latronche.fr (rubrique marchés publics).

i 04 76 63 33 40, sports



état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 13 novembre, **Charlotte Vincent**

Décès

Le 13 novembre, **Delphine Durance**

Le 23 novembre, **Philippe Cadet**

Le 27 novembre, **Marie-Louise Gaidon**

Le 23 décembre, **Marise Rougier**

Le 30 décembre, **Janine Desblache**

Le 31 décembre, **Aude Benezech**



© Pascale Cholette

Quand l'art rencontre les sciences

En février, la salle de la Faïencerie explore les connexions entre création artistique et innovation technologique à travers deux événements.

Le **vendredi 14 février à 20h30**, le ciné-concert *La mécanique des roches* plongera les spectateurs dans l'histoire de la vallée de la Romanche, questionnant la relation entre l'eau, l'industrie et l'aménagement du territoire. Cette création, présentée en partenariat avec l'Hexagone de Meylan dans le cadre du festival *Experimenta*, aborde les enjeux environnementaux comme le changement climatique et la gestion des ressources hydriques. En parallèle, la compagnie CTC investit la Faïencerie pour une résidence artistique innovante. Elle collabore avec le

Fablab dans le cadre d'un partenariat avec la Casemate de Grenoble pour la fabrication d'un élément central de leur prochain spectacle : un caddie. Cette démarche permet d'explorer la façon dont les nouvelles technologies peuvent enrichir et soutenir la création scénographique. Vous pourrez la rencontrer le **mercredi 26 février à 15h** à la Faïencerie. Cette programmation témoigne de la volonté d'interroger la place grandissante des sciences dans l'expression artistique contemporaine, créant ainsi des ponts entre ces disciplines souvent cloisonnées.

i 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr



La mue continue

Le chantier de restauration du quai Charpenay se poursuit. Après six mois de travaux, la berge a été sécurisée grâce aux techniques d'enrochement traditionnel et au génie végétal qui utilise les plantes comme matériau de construction naturel pour protéger les sols contre l'érosion, les stabiliser et favoriser leur régénération. Les travaux ont nécessité 10 000 tonnes d'enrochement et la plantation de plus d'une centaine d'arbustes le long de la berge. Place désormais à l'aménagement de la voirie. Cette seconde phase, qui s'étendra jusqu'en avril, comprend la création d'un trottoir et d'une piste cyclable, la rénovation complète de la chaussée et la végétalisation des espaces pour lutter contre les îlots de chaleur.

i 04 76 63 77 21, pôle technique

L'image sous toutes ces facettes

La bibliothèque municipale le Verbe être déploie, depuis septembre dernier, le projet d'éducation aux médias et à l'information auprès des jeunes. Cette initiative s'inscrit dans les missions éducatives des bibliothèques et dans le programme scolaire. Elle mobilise toutes les classes de maternelle et d'élémentaire de la commune.

Grâce au matériel prêté par la bibliothèque départementale, notamment une table de montage Mashup et la malle Balbuciné, les élèves explorent l'image animée à travers différents ateliers adaptés à leur âge.

Pour leur dernière séance, les maternelles découvriront comment notre cerveau interprète les images avec l'effet Koulechov et les élémentaires créeront des courts-métrages en manipulant images et sons.

Ils expérimenteront comment un même contenu peut raconter différentes histoires. Les adolescents de l'Espace jeunes ont approfondi ces questions en janvier. Ils ont été sensibilisés sur le piège des deepfakes* et des fausses informations. Le projet se clôturera en mars avec la rencontre d'Étienne Maury, photoreporter, qui parlera de son métier et de l'importance du regard critique sur les images.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

**Un deepfake est un enregistrement vidéo ou audio réalisé ou modifié grâce à l'intelligence artificielle.*



Séance scolaire en décembre autour de la table Mashup, à la bibliothèque.

© Utopixphoto

Pensez-vous qu'il est important de laisser plus de place à la **nature en ville** ?

Oui, il en faut des jardins, il ne faut pas que du béton.

Nadine, 61 ans

Oui, pour mieux respirer, on a besoin des arbres. Et puis c'est plus agréable d'avoir des arbres, des fleurs, pour la vie et le regard aussi. Ne voir que des bâtiments ce n'est pas agréable. À La Tronche, on est servis, on a de la nature, beaucoup.

Hélène, 73 ans

Oui je pense que c'est important. Ne voir que du béton c'est un peu fatigant. À la longue, ce n'est pas bon pour le moral et je pense que dans le cadre où on est avec toutes les montagnes autour, ne pas laisser la place à la nature, ça ne serait pas en adéquation.

Killian, 20 ans

Oui c'est important pour la circulation d'air et aussi contre la pollution.

Christine, 21 ans

C'est très important de laisser de la place à la nature en ville, c'est un confort de vie que je trouve exceptionnel. Je peux partir de chez moi, traverser le parc, reprendre le parc des Cèdres, me retrouver au parc Marie-Volait pour aller jusqu'à l'hôpital. Je comprends la nécessité de densifier, de construire des logements, mais en même temps je n'aimerais pas vivre dans des bâtiments séparés de 10 mètres

avec le voisin en face de ma salle de bain. Au-delà de mon confort, il y a aussi l'effet thermique. Plus on enlèvera de verdure, plus on aura chaud. Je ne sais pas s'il y a une solution miracle.

Jean-François, 65 ans

Oui, pour le climat déjà. L'été quand c'est la canicule, un peu d'ombre et un peu d'air, cela fait du bien. On est ici pour le paysage, donc si on ne voit que des immeubles, c'est pas très...

Soraya, 38 ans

Oui, on en a besoin, cela nous apporte de la fraîcheur, de l'ombre et du bien-être.

Arnaud, 43 ans

Laisser une sorte de friche qui n'est pas forcément esthétique, ce genre de nature non, mais plus de parcs oui. Le problème avec la politique actuelle d'urbanisation, c'est que le moindre jardin ou le moindre mètre carré d'espaces verts est rasé pour faire des grandes tours pour entasser des gens, ça va contre la nature en ville.

Entre les discours et ce qu'on voit, il y a parfois un certain décalage.

Nature en ville, tout le monde est pour, je ne vois pas qui serait contre d'avoir de la verdure chez lui, mais dans ce qui est fait actuellement à l'échelle métropolitaine, on constate plutôt la bétonisation en ville que la nature en ville.

Alexandre, 40 ans

Les principaux rendez-vous à La Tronche en février 2025

Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr

Démarches administratives et numériques

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

Lundi 9h-12h

Sans rendez-vous. Au CCAS.

i 06 32 27 26 10

Lundi 3 février Conseil municipal

19h30 Téléchargez l'ordre du jour une semaine avant sur le site de la Ville. À la mairie.

i 04 76 63 77 05, administration générale

Vendredi 7 février Café des aidants

14h *Le deuil blanc*. À la bibliothèque Simone Lagrange/Mi-plaine, avenue des Aiguinards à Meylan.

i 04 76 42 55 97, CCAS



© Frédérique Toulier

Samedi 8 février Les frottements du cœur

11h Rencontre avec Katia Gandy auteure et metteure en scène de la pièce à la bibliothèque le Verbe être. Sur réservation.

20h30 D'après une histoire vraie d'une jeune femme malade brutalement écartée de la marche du monde. À la Faiencerie. Dès 12 ans.

i 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Samedi 8 février Les samedis jeunes

14h30 Construis ton projet autour des photos et vidéos. Ouverts aux jeunes dès 11 ans. À l'Espace jeunes.

i 04 76 63 38 20, Espace jeunes

Mardi 11 février Réunion publique

18h30 Restitution de l'étude menée pour l'aménagement futur du parc Brise des Neiges. À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 63 77 05, administration générale

Mercredi 12 février Le temps des p'tits loups

10h30 et 17h Lectures à voix haute pour les enfants sur le thème *Arrête de m'embêter !* À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 14 février Atelier cuisine

10h Venez cuisiner un apéro déjeuner dans une ambiance conviviale à la Villa Brise des Neiges. Places limitées. Sur inscription.

i 06 32 27 26 10, CCAS



© Pascale Chloélie

Vendredi 14 février La mécanique des roches

20h30 Un ciné-concert qui retrace le travail et la condition ouvrière de la vallée de la Romanche.

À la Faiencerie. Dès 10 ans.

i 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Lundi 17 février Repair café

18h-22h Venez faire réparer vos objets en panne et vos textiles dans les locaux de l'Espace jeunes, espace Doyen Gosse.

i 06 74 63 63 73



© Jean Delmarcy

Vendredi 21 février Rêvolutions

20h30 Les swingirls, c'est trois voix pour de la chanson tendre et velue. À la Faiencerie. Tout public.

i 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Mercredi 26 février L'envers du décor avec... à la Faiencerie

15h Rencontre avec la compagnie CTC & Cadd**®. Sur réservation. Entrée libre. À la Faiencerie.

i 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque*)

Jeudi 6 février

15h Documentaire *André Derain* *

Jeudi 13 février

15h Documentaire *La panthère des neiges* *

Jeudi 20 février

Repas traiteur*

Jeudi 20 février

15h Documentaire *Henri Matisse* *

i CCAS - Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97

i Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54



être
informé
par SMS



LA FAÏENCERIE

FÉV

Les frottements du cœur 8/02 

La mécanique des roches 14/02 

Révolutions 21/02

MARS

L'insaisissable 6/03

 Larzac 13/03

 Le Petit Frankenstein 19/03

AVRIL

L'écorce des rêves 4/04 

L'Atelier de Construction 11/04 
(mandel de montage pour filles et garçons)

10 jours de la Culture

MAI

 Amglo ou la vie
de Narcisse Pelletier 21/05

2025